

Modalités de réservation et d'utilisation



A l'été 2023 , la municipalité a fait l'acquisition d'un minibus de 9 places qui appartenait jusque-là à la communauté de communes Midi Corrézien.

Ce véhicule est uniquement affecté aux déplacements des associations en relation avec l'activité de celles-ci.

Pour le réserver, il convient d'en faire la demande auprès de la municipalité au 05 55 85 97 82 (Yann @beynat.fr) et en remplissant une demande de réservation. Après accord des élus, divers documents sont à remplir et à fournir (convention annuelle, fiche d'inscription, permis de conduire des chauffeurs, assurance, chèque de caution).

Un état des lieux de départ et d'arrivée est systématiquement effectué à chaque utilisation.

 [Bulletin de réservation du minibus à télécharger \(52.0 Ko\)](#)

 [Fiche d'inscription minibus \(70.0 Ko\)](#)

 [Convention d'utilisation \(43.0 Ko\)](#)

 [Règlement d'utilisation \(56.0 Ko\)](#)